

**DEL/2023/SP/94**  
**REVISION DES TARIFS OXYG'HEM**

Le Conseil Municipal lors de la séance du 6 avril dernier avait révisé les tarifs des droits d'inscriptions des courses Oxyg'Hem de l'édition 2023.

La Fédération Française d'Athlétisme (FFA) a décidé que pour l'ensemble des courses qui sont labélisées, les organisateurs appliquent un tarif préférentiel pour les personnes licenciées à cette fédération.

Afin de conserver le label régional pour le 10km d'Oxyg'Hem, il nous faut respecter cette mesure édictée par la Fédération Française d'Athlétisme. La Fédération impose une différence minimum de 2€ entre le tarif « tout public » et le tarif des coureurs licenciés FFA.

Il convient donc de modifier les tarifs. Il est proposé une nouvelle grille tarifaire qui sera appliquée pour les prochaines éditions d'Oxyg'Hem.

Nous vous proposons un maintien des tarifs pour l'ensemble des courses et une réduction de 2 € pour les personnes licenciées à la Fédération Française d'Athlétisme sur la course du 10km labellisée.

|                           | TARIFS  | TARIFS<br>LE JOUR J |
|---------------------------|---------|---------------------|
| 800 m                     | Gratuit | Gratuit             |
| 1.5 Km                    | 3€      | Pas d'inscription   |
| 5 Km                      | 5 €     | Pas d'inscription   |
| Marche nordique           | 7 €     | 10 €                |
| 10 Km – Non Licenciés FFA | 10 €    | 13 €                |
| 10 Km – Licenciés FFA     | 8 €     | 11 €                |

Pour information, les coureurs ayant opté pour une inscription en ligne devront s'acquitter d'une majoration qui est payée directement au prestataire de la gestion en ligne des inscriptions. Cette majoration n'est pas reversée à la ville.

Vu l'avis conforme de la commission sports,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer ces tarifs pour les prochaines courses Oxyg'Hem.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,



*Direction Générale des Services*

*Tél. 03 20 66 58 24*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,  
Le cinq octobre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 28 septembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----  
*Nombre de conseillers en exercice : 33  
Délibération affichée en mairie le 10 octobre 2023*  
-----

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,  
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES**

Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY  
Rafik BZIOUI ayant donné procuration à Francis VERCAMER  
Sana EL AMRANI, ayant donné procuration à Clémentine NOUQUERET  
Karima CHOUIA, ayant donné procuration à Mathilde LOUCHART